



CONDITIONS GENERALES

Location de MOBILHOME

SARL COULEURS VACANCES

LE BAILLEUR

SARL COULEURS VACANCES – 21 rue de la Masse – 47000 AGEN – 05 53 67 81 55 ou 06 99 14 28 80 – couleursvacances@yahoo.fr - www.couleursvacances.com - APE 712A – SIRET : 493 688 410 00015 – RCS d'AGEN

LA LOCATION

Vous avez louez un mobilhome implanté sur le terrain de camping 3 étoiles Le Tatiou situé route de l'Espécier 40170 BIAS proche Mimizan. *Toute location est nominative et ne peut, en aucun cas être cédée ou sous-louée à un tiers.*

RESERVATION

La réservation deviendra effective qu'après le versement de d'acompte d'un montant de 150€ (dans la mesure de nos disponibilités). Le solde du règlement devra être effectué, au plus tard 20 jours avant le début du séjour.

TARIFS

Nos tarifs s'expriment en euros. Les tarifs s'entendent tout compris (emplacement mobilhome pour six personnes maximum, un véhicule, eau, gaz, électricité...), **les frais de dossier sont gratuits**. Nos prix ne comprennent pas : les taxes de séjour (0.64€ par jour et par personnes de + de 13 ans, les activités payantes proposées par le camping, les personnes supplémentaires, les animaux domestiques, la location des draps, des vélos, des coffres-forts, d'un kit-bébé, etc. Ces prestations supplémentaires doivent être réglée directement au camping. Nos prix ne comprennent, dans aucun cas, des frais de transport ou de consommation.

ANNULATION

Le versement de l'acompte rend votre réservation effective, en contrepartie l'acompte n'est pas remboursable quelque en soit le motif. Dans le cas où vous souhaitez annuler votre réservation, quinze jours avant le début prévus de la location, l'intégralité du solde nous sera due.

ARRIVEE/DEPART

Les arrivées devront s'effectuer le samedi entre 16h00 et 20h00 maximum, en cas d'arrivée retardée nous vous invitons à nous contacter afin de convenir des modalités d'accueil.

Les départs devront s'effectuer le samedi entre 08h00 et 10h00 maximum selon le planning des RDV fixés la veille.

En cas de départ anticipé, par rapport aux dates mentionnées sur votre réservation, aucun remboursement ne sera effectué.

NON PRESENTATION SUR LE TERRAIN DE CAMPING

Au-delà de 24 heures sans nouvelles de votre arrivée, le camping dispose de votre hébergement locatif. Nous retenons alors les frais en application de nos conditions d'annulation.

CAUTION

Il vous sera demandé deux cautions : *une de 150€ pour le mobil-home et la deuxième de 50€ pour le ménage*. Le matériel du mobilhome fait l'objet d'un inventaire que le locataire est tenu de vérifier le jour son arrivée. Il devra signaler toute anomalie ou manquement dans un délai de 24 heures après son arrivée. Les cautions vous seront restituées, à votre départ après état des lieux de sortie. Le loueur est prié de ne rien apposer sur les murs ou cloisons. Les parents sont responsables des dégâts causés par leurs enfants.

NETTOYAGE

Le nettoyage est à la charge du locataire. En fin de séjour le matériel doit être restitué en parfait état et propre, dans le cas contraire une somme de 50€ sera retenue sur la caution.

FICHE DE SEJOUR

Dans le mois qui précède votre location, une fiche de séjour vous sera envoyée par mail ou par courrier postal. Cette fiche comporte le descriptif détaillé de la location (inventaire), le numéro de l'emplacement, la marche à suivre à votre arrivée au camping, le plan du camping ainsi que la localisation géographique de ce dernier. **Nous vous conseillons de conserver ce document durant la totalité de votre séjour.** Les éléments portés sur la fiche de séjour sont donnés à titre indicatif, ils ne sont pas définitifs et peuvent être changés en dernière minute (exemple : numéro d'emplacement,...)

PAIEMENT

Nous acceptons les moyens de paiements suivants : carte bancaire, chèques bancaires, chèques vacances et espèces. Les chèques postaux et bancaires devront être libellés à l'ordre de Couleurs Vacances. Pour les chèques vacances veuillez ne pas indiquer le nom du prestataire et ne pas les détacher de leur souche ou talon ce qui pourrait les rendre inutilisables.

ASSURANCE

Nous vous incitons, avant votre départ, à vérifier si vous êtes assuré dans le cadre de la location de vacances, si cela n'est pas le cas nous vous conseillons vivement de faire le nécessaire auprès de votre assurance. Le bailleur ne pourra être en aucun cas tenu responsable des pertes d'objets personnels, vols, blessures ou dommages pouvant survenir aux vacanciers, à leurs biens (dont véhicule) pendant leur séjour.

GESTION LOCATIVE

Vous louez un mobilhome auprès de Couleurs Vacances et nous mettons tout en œuvre pour rendre votre séjour de vacance le plus agréable possible. Tout nos mobil-homes sont propres et en bon état car nous sommes responsable de la gestion de ces biens. En revanche, nous ne sommes pas propriétaire des installations du camping et nous n'avons aucune implication ni influence dans les modes de gestion du terrain de camping (animations, piscine, réseaux eau et électricité, accueil...). Vous devrez impérativement vous conformer au règlement intérieur du camping.